



CDDH-SOC(2019)R4
05/04/2019

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS SOCIAUX
(CDDH-SOC)**

RAPPORT DE RÉUNION

4^e réunion
3–5 avril 2019

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits sociaux (CDDH-SOC) a tenu sa 4^e réunion à Strasbourg du 3 au 5 avril 2019. La liste des participants figure à l'Annexe I.
2. Le Président, M. Vít A. SCHORM (République tchèque), ouvre la réunion. Il salue la présence de Mme Karolina KIRINCIC ANDRITSOU (Grèce), Vice-présidente du Bureau du Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne, et de M. Joseph GERADA (Malte), membre de la Plateforme européenne de Cohésion sociale (PECS). Le Président salue également la présence de plusieurs membres du Service de la Charte sociale européenne (CES), y compris le Chef du Service et son adjoint, qui participent à nouveau à la réunion et contribuent aux travaux du CDDH-SOC.
3. Le Groupe adopte l'ordre du jour (voir Annexe II) et l'ordre des travaux (CDDH-SOC(2019)OT1).

Point 2 : Méthodes de travail et planning

4. Le Président rappelle que, lors de sa dernière réunion, le Groupe a discuté et approuvé la structure et le contenu essentiel du second rapport qu'il soumettra au CDDH, identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe, et a adopté un projet de table des matières du second rapport (document CDDH-SOC(2018R3, Annexe IV). Il informe également le Groupe que le CDDH a approuvé ce projet de table des matières (document CDDH(2018)R90, § 38 (i)) lors de sa 90^e réunion en novembre 2018.
5. M. Alfonso DE SALAS, Secrétaire du CDDH, explique que le CDDH a décidé, lors de sa 90^e réunion, que la 5^e réunion du CDDH-SOC prévue en septembre 2019 ne pourra avoir lieu qu'à la condition que le personnel affecté au Secrétariat soit suffisant, ce qui n'est actuellement pas le cas.
6. À la lumière de ces éléments, le Groupe accepte la proposition du Président de ne pas seulement discuter le premier projet de second rapport lors de la présente réunion comme cela était initialement prévu dans le planning des travaux et dans l'ordre du jour, mais d'examiner également le projet de rapport paragraphe par paragraphe, en vue de son éventuelle adoption à la fin de la réunion.

Point 3 : Discussion sur le projet de second rapport identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe

7. Après une discussion d'ordre général, le Groupe procède à un examen de l'excellent projet de second rapport préparé par le Secrétariat, identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe (document CDDH-SOC(2019)01) paragraphe par paragraphe et convient de plusieurs amendements au projet de rapport, à la lumière du débat et des commentaires écrits reçus de la part des experts (document CDDH-SOC(2019)02).
8. Le Groupe adopte, sous réserve de quelques adaptations qui seront préparées par le Secrétariat, le projet de second rapport en vue de sa transmission au CDDH pour examen et adoption éventuelle lors de sa 91^e réunion (18–21 juin 2019). Il figure dans le document CDDH-SOC(2019)R4 Addendum.

Point 4 : Organisation des travaux futurs

9. Avec l'adoption du projet de second rapport, le Groupe estime qu'il a rempli son mandat pour le biennium 2018–2019. Il se félicite de l'approche constructive dont ses membres ont fait preuve durant les travaux et remercie le Président pour la manière dont il a conduit les réunions. Le Groupe rend également un hommage chaleureux au Secrétariat pour le travail inestimable qu'il a mené, ainsi qu'aux interprètes, tout au long des délibérations.

10. Le Groupe propose par ailleurs que les participants au CDDH soient invités à envoyer leurs éventuels commentaires sur le projet de second report au Secrétariat (DGI-CDDH@coe.int) d'ici le **3 juin 2019** au plus tard, en vue de préparer une compilation de ces commentaires en temps utile pour la réunion du CDDH (18–21 juin 2019).

11. Concernant d'éventuels travaux futurs sur le sujet, le Président rappelle que le CDDH, lors de sa 90^e réunion en novembre 2018, avait suggéré que les travaux du CDDH-SOC pourraient également porter sur les questions relatives à l'enseignement universitaire et la formation professionnelle sur le système de la Charte sociale européenne, d'une manière similaire aux travaux entrepris par le Groupe de rédaction sur le suivi de la Recommandation Rec(2004)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la Convention européenne des Droits de l'Homme dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle (DH-SYSC-III). Le CDDH avait alors indiqué que ces travaux pourraient être associés à l'élaboration de propositions concernant une évaluation au niveau national de l'impact des projets de loi, des lois existantes et de la pratique administrative sur les droits sociaux énoncés dans la Charte. Les résultats des travaux sur ces deux sujets pourraient éventuellement faire l'objet d'un projet de Recommandation (voir document CDDH(2018)R90, § 38 (ii)). Selon le Groupe, il serait souhaitable que ces travaux futurs puissent être entrepris par un Groupe de rédaction du CDDH au cours du prochain biennium 2020–2021.

12. Enfin, le Groupe salue l'initiative de la prochaine présidence française du Comité des Ministres, d'organiser un événement sur les droits sociaux en septembre 2019.

Point 5 : Adoption du rapport de réunion

13. Au terme de sa réunion, le Groupe adopte le présent rapport de réunion dans les deux langues officielles de l'Organisation.

* * *

ANNEXE I

Liste des participants

AUSTRIA / AUTRICHE

Dr Eva FEHRINGER, Stv. Leiterin der Abt. Internationale und europäische Sozialpolitik und Arbeitsrecht / Deputy Head of the International and European Social Policy and Labour Law Department

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Virginie VAES, Attachée, Federal Public Service Employment, Labour and Social Dialogue, Division of international affairs

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Vít A. SCHORM (*Chair*), Government Agent, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Katja KUUPPELOMÄKI, Legal Officer, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

Mme Eglantine LEBLOND, Rédactrice, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Direction des affaires juridiques, Sous-direction des droits de l'Homme

GREECE / GRECE

Ms Athina CHANAKI, Deputy Legal Counselor, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

ITALY / ITALIE

Ms Elena FALCOMATA, Department for Family Policies, Italian Presidency of the Council of Ministers

LATVIA / LETTONIE (*apologised*)

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Denis STICI, Advisor in the Government Agent Department

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Selma DE GROOT, Legal Advisor, Ministry of Justice and Security, Legislation Department

POLAND / POLOGNE

Mr Jerzy CIECHANSKI, Counselor to the Minister, Department for International Cooperation at the Ministry of Family, Labour and Social Policy

PORTUGAL

Mr Paulo MARRECAS FERREIRA, Juriste / Lawyer, Bureau de Documentation et de Droit Comparé de l'Office de Mme la Procureure Générale de la République / Office of Documentation and Comparative Law of the Attorney General's Office

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Sergey CHUMAREV, Head of European Division, Department for Humanitarian, Cooperation and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

Ms Olga OPANASENKO, Counsellor, Ministry of Foreign Affairs

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Matija VIDMAR, Secretary, Office for International Cooperation and Mutual Legal Assistance, Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Mr Yago FERNANDEZ BADIA, Senior State Attorney in the Ministry of Justice

TURKEY / TURQUIE

Ms Günseli GÜVEN, Adjointe au Représentant Permanent, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

INVITEES

Governmental Committee of the Social Charter

Ms Karolina KIRINCIC ANDRITSOU, Member and Vice President of the Governmental Committee of the European Social Charter

European Social Cohesion Platform / Plateforme européenne de cohésion sociale (PECS)

Mr Joseph GERADA, Advisor in the Ministry for the Family and Social Solidarity, Representative of the European Social Cohesion Platform

OBSERVERS / OBSERVATEURS

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Mr Peter VERHAEGHE, Policy and advocacy officer, Caritas Europa

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Mr Jean-Bernard MARIE, Représentant

Mme Marie-José SCHMITT, Chargée de mission pour la Charte sociale

European Trade Union Confederation (ETUC) / Confédération européenne des syndicats (CES)

Mr Stefan CLAUWAERT, ETUC Senior Legal and Human Rights Advisor, ETUI Senior Researcher

European Network of Human Rights Institutions (ENNHRI) / Réseau européen des institutions nationales des droits de l'Homme

Ms Nina PÁNIKOVÁ, Human Rights Officer Capacity Building, ENNHRI

Ms Anete ILVES, Legal Counsellor of social, economic and cultural rights division, Latvian National Human Rights Institution

Academic Network on the European Social Charter and Social Rights (ANESC) / Réseau académique sur la Charte Sociale Européenne et les Droits Sociaux (RASCE)

Ms Mélanie SCHMITT, Université de Strasbourg

Delegation of the European Union to the Council of Europe EUDEL

Ms Elitsa TODOROVA, Legal Officer (Trainee)

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l’Homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l’Europe**

Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l’Homme

Mr Alfonso DE SALAS, Secretary of the CDDH / Secrétaire du CDDH, Head of Division /
Chef de Division

Ms Dorothee VON ARNIM, Secretary of the CDDH-SOC / Secrétaire du CDDH-SOC, Head
of the Unit on the system of the European Convention on Human Rights / Chef de l’Unité sur
le système de la Convention européenne des droits de l’homme Human Rights

Ms Elisa SAARI, Assistant Lawyer / Juriste Assistant

Ms Susanne ZIMMERMANN, Administrative Assistant / Assistante administrative

Service de la Charte sociale européenne

Mr Jan MALINOWSKI, Head of the Department of the European Social Charter

Mr Henrik KRISTENSEN, Deputy Head of the Department of the European Social Charter

Mr Pio CAROTENUTO, Programme Officer, Reporting Procedure Division, Department of
the European Social Charter

Ms Margarita GALSTYAN, Project Manager, Reporting Procedure Division, Department of
the European Social Charter

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Ms Lucie DE BURLET
Ms Chloé CHENETIER
Ms Isabelle MARCHINI

* * *

ANNEXE II**Ordre du jour**

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX
CDDH-SOC(2019)OJ1	Projet d'ordre du jour
CDDH-SOC(2019)OT1	Projet d'ordre des travaux
CDDH-SOC(2018)01Rev	Documents de référence concernant tous les points à l'ordre du jour Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-SOC pendant le biennium 2018–2019 et extraits pertinents des rapports de réunion du CDDH
CDDH(2018)R89	Rapport de la 89 ^e réunion du CDDH (19–22 juin 2018)
CDDH(2018)R90	Rapport de la 90 ^e réunion du CDDH (27–30 novembre 2018)
CDDH-SOC(2017)R1	Rapport de la 1 ^e réunion du CDDH-SOC (19–21 avril 2017)
CDDH-SOC(2018)R2	Rapport de la 2 ^e réunion du CDDH-SOC (2–4 mai 2018)
CDDH-SOC(2018)R3	Rapport de la 3 ^e réunion du CDDH-SOC (5–7 septembre 2018)
	POINT 2 : METHODES DE TRAVAIL ET PLANNING
CDDH-SOC(2018)03Rev2	Planning prévisionnel des travaux du CDDH-SOC pour le biennium 2018–2019
CM/Res(2011)24	Résolution du Comité des Ministres concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
	POINT 3 : DISCUSSION SUR LE PREMIER AVANT-PROJET DU DEUXIEME RAPPORT IDENTIFIANT DES BONNES PRATIQUES ET FORMULANT DES PROPOSITIONS VISANT A AMELIORER LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS SOCIAUX EN EUROPE
	Documents de travail
CDDH-SOC(2019)01	Projet de rapport identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe
CDDH-SOC(2019)02	Compilation des commentaires des États membres sur le projet de rapport identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe

Documents de référence	
CDDH-SOC(2018)12Rev	Document de travail pour le « deuxième rapport » identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe
CDDH-SOC(2018)13	Compilation de documents de référence pertinents pour le « deuxième rapport » identifiant des bonnes pratiques et formulant des propositions visant à améliorer la mise en œuvre des droits sociaux en Europe
CDDH(2018)R89add1	Analyse du CDDH du cadre juridique du Conseil de l'Europe de la protection des droits sociaux en Europe, telle qu'adoptée par le CDDH lors de sa 89 ^e réunion (19–22 juin 2018)
CDDH-SOC(2018)02	Questionnaire relatif aux bonnes pratiques sur la mise en œuvre des droits sociaux au niveau national
CDDH-SOC(2017)04Rev	Réponses au questionnaire relatif aux bonnes pratiques sur la mise en œuvre des droits sociaux au niveau national
CDDH-SOC(2018)07Rev	Sommaire des réponses au questionnaire
CDDH-SOC(2018)06	Analyse brève des réponses au questionnaire
CDDH-SOC(2018)08	Projet d'aperçu du contenu éventuel du deuxième rapport
CDDH-SOC(2017)001	Projet de rapport (initial) du CDDH sur la protection juridique des droits sociaux au sein du Conseil de l'Europe <i>(préparé par Mme C. Gallant pour la 1^e réunion du CDDH-SOC)</i>
	Instruments juridiques
Lien Lien Lien Lien Lien	Charte Sociale Européenne de 1961 Charte Sociale Européenne révisée de 1996 Protocole additionnel à la Charte sociale européenne de 1988 Protocole portant amendement à la Charte sociale européenne de 1991 Protocole additionnel à la Charte sociale européenne prévoyant un système de réclamations collectives de 1995
	POINT 4 : ORGANISATION DES TRAVAUX FUTURS
<i>(voir point 2 ci-dessus)</i>	Planning prévisionnel des travaux du CDDH-SOC pour le biennium 2018–2019
	POINT 5 : ADOPTION DU RAPPORT DE REUNION

* * *